

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 AVRIL 2015

L'An deux mille quinze
Le treize avril à dix huit heures trente

Nombre de membres : 15

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

Date de convocation :

8 avril 2015

Le Conseil Municipal de Spéracèdes dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Joël PASQUELIN, Maire.

Présents : Mme Dominique ROSTAIN, M. Francis SCORDO, M. Jean-Marc MACARIO, M. Jacques TRANCHEF, Mme Thérèse GOLLET, M. Michel PIERRET, Mme Marie SURACE-MAUBERT, Mme Brigitte GARDE, Mme Martine MAUBERT-REY, M. Christophe ROUSTAN, M. Roger NAVETTI, Mme Claude MARTIN

Absents : Mme Corinne PFEND-BARTHOLIN donnant pouvoir à Mme ROSTAIN, M. Frédéric GUIGUES

Délibération n° 1

Approbation du Compte de Gestion

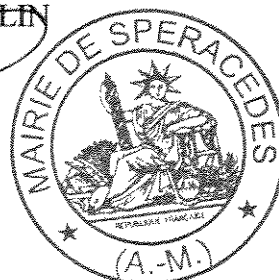
Monsieur le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

déclare que le compte de gestion dressé par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves de sa part.

Le Conseil municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et approuve le compte de gestion du Trésorier Payeur, à l'unanimité.

Le Maire,
Joël PASQUELIN





SEANCE DU 13 AVRIL 2015

L'An deux mille quinze
Le treize avril à dix huit heures trente

Nombre de membres : 15

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

Date de convocation :

8 avril 2015

Le Conseil Municipal de Spéracèdes, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Joël PASQUELIN, Maire.

Présents : Mme Dominique ROSTAIN, M. Francis SCORDO, M. Jean-Marc MACARIO, M. Jacques TRANCHE, Mme Prérèse COLETT, M. Michel PIERRET, Mme Marie SURACE-MAUBERT, Mme Brigitte GARDE, Mme Martine MAUBERT-REY, M. Christophe ROUSTAN, M. Roger NAVETTI, Mme Claude MARTIN

Absents : Mme Corinne PFEND-BARTHOLIN donnant pouvoir à Mme ROSTAIN, M. Frédéric GUIGUES

Délibération n° 2

Vote du Compte Administratif

Monsieur le Maire donne la présidence à M. Francis SCORDO, doyen d'âge et quitte la salle.

M. Francis SCORDO donne lecture au Conseil Municipal du Compte Administratif de l'exercice 2014, retraçant la gestion de Monsieur Joël PASQUELIN, Maire.

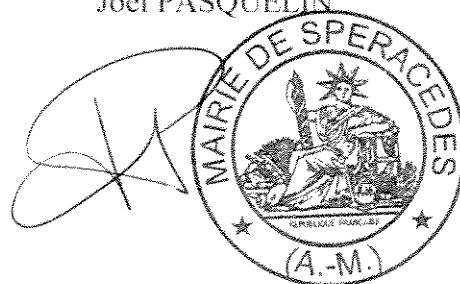
Le Conseil Municipal,

- donne acte de la présentation faite du Compte Administratif ;
- constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications au compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- approuve les résultats définitifs.

Le Conseil Municipal ouï le Président de séance et adopte, par 11 voix pour, 1 voix contre (M. ROUSTAN) et 1 abstention (Mme MAUBERT-REY), le Compte Administratif de l'exercice 2014, arrêté comme suit :

Résultat de fonctionnement N-1	
A Résultat estimé de l'exercice	+ 115 810,97
B Résultats antérieurs reportés	- 6 765,41
C Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser)	+ 109 045,56
D Solde d'exécution d'investissement N-1	+ 3 533,48
E Solde des restes à réaliser d'investissement N-1	- 125 562,00
Besoin de financement F = D+E	- 122 028,52
AFFECTATION + H	- 34 132,81
1) Prévision d'affectation en réserves R 1068	+ 109 045,56
2) H Report en fonctionnement R 002	
DEFICIT REPORTE D 002	

Le Maire,
Joël PASQUELIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Collectivité : COMMUNE DE SPERACEDES

Date de Convocation : 08/04/2015	Décisions N° : 03	Membres : En Exercice : 15	Présents : 13	Votants : 14
----------------------------------	-------------------	----------------------------	---------------	--------------

Le 13/04/2015

Le Conseil Municipal, légalement convoqué(e), s'est réuni(e), sous la présidence de Joël PASQUELIN, Maire

Etaient présents : Mme Dominique ROSTAIN, Mr Francis SCORDO, Mr Jean-Marc MACARIO, Mr Jacques TRANCHET, Mme Thérèse COLLET, Mr Michel PIERRET, Mme Marie SURACE-MAUBERT, Mme Brigitte GARDE, Mr et Mme MAUBERT-REY, Mr Christophe ROUSTAN, Mr Roger NAVETTI, Mme Claude MARTIN

Etaient excusés : Mme Corinne PFEND-BARTHOLIN donnant pouvoir à Mme Dominique ROSTAIN

Etaient absents : Mr Frédéric GUIGUES

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2014

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2014, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : -21 149,65€

Pour Rappel : Déficit reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : -6 765,41€

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de : 3 533,48€

Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 115 810,97€

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 496 026,00€

En recettes pour un montant de : 370 464,00€

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 143 178,17€

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 109 045,56€

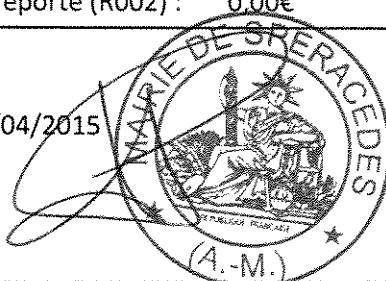
Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 0,00€

Extrait certifié conforme,

Fait à COMMUNE DE SPERACEDES, le 13/04/2015

Le Maire, Joël PASQUELIN





SEANCE DU 13 AVRIL 2015

L'An deux mille quinze
Le treize avril à dix huit heures trente

Nombre de membres : 15

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

Date de convocation :

8 avril 2015

Le Conseil Municipal de Spéracèdes, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Joël PASQUELIN, Maire.

Présents : Mme Dominique ROSTAIN, M. Francis SCORDO, M. Jean-Marc MACARIO, M. Jacques TRANCHET, Mme Thérèse COLLET, M. Michel PIERRET, Mme Marie SURACE-MAUBERT, Mme Brigitte GARDE, Mme Martine MAUBERT-REY, M. Christophe ROUSTAN, M. Roger NAVETTI, Mme Claude MARTIN

Absents : Mme Corinne PFEND-BARTHOLIN donnant pouvoir à Mme ROSTAIN, M. Frédéric GUIGUES

Délibération n° 4

Loyers logements communaux

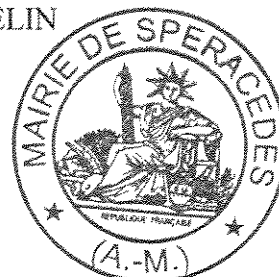
Monsieur le Maire propose d'augmenter l'ensemble des loyers des logements communaux, en vertu de l'indice de référence des loyers du 4^{ème} trimestre 2014 : **0,37 %**.

Les loyers mensuels évolueraient donc :

Mme COLIN	5 imp. E. Daver	726,43€	729,12€
Mme TRABAUD	3 route de St Cézaire	1 051,48€	1 055,37€
Mlle CANDILLON	6 bis bd Dr Sauvy	254,78€	255,73€
Mme ROMAIN	6 bis bd Dr Sauvy	302,38€	303,50€
Mme ZOCCOLA	6 bis bd Dr Sauvy	417,55€	419,10€
Mme FELIX	6 bis bd Dr Sauvy	417,55€	419,10€
M. Mme FLAMAND	6 bis bd Dr Sauvy	465,37€	467,10€
Mme ROGALE	19 bd Dr Sauvy	819,91€	822,95€
DUBROCA-ALLOME	19 bd Dr Sauvy	874,59€	877,83€
ISINGRINI-ABEL	19 bd Dr Sauvy	710,60€	713,23€
REVEILLON	1 Traverse Belletrud	459,69€	461,39€
MAURY	12 rue Dr Belletrud	459,69€	461,39€
MAJOUILLIER	11 bd Dr Sauvy	612,93€	615,20€

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'augmentation des loyers des logements communaux, à compter du 1^{er} mai 2015.

Le Maire,
Joël PASQUELIN





EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 AVRIL 2015

L'An deux mille quinze
Le treize avril à dix huit heures trente.

Nombre de membres : 15

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

Date de convocation :

8 avril 2015

Le Conseil Municipal de Spéracèdes dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Joël PASQUELIN, Maire. ...

Présents : Mme Dominique ROSTAIN, M. Francis SCORDO, M. Jean-Marc MACARIO, M. Jacques TRANCHET, Mme Thérèse COLLET, M. Michel PIERRET, Mme Marie SURACE-MAUBERT, Mme Brigitte GARDE, Mme Martine MAUBERT-REY, M. Christophe ROUSTAN, M. Roger NAVETTI, Mme Claude MARTIN

Absents : Mme Corinne PFEND-BARTHOLIN donnant pouvoir à Mme ROSTAIN, M. Frédéric GUIGUES

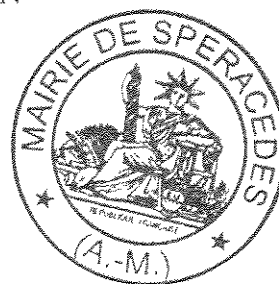
Délibération n° 5

Taxi

Monsieur le Maire propose d'augmenter le loyer du Taxi, en vertu de l'indice de référence des loyers du 4^{ème} trimestre 2014 : **0,37 %**. Le loyer annuel passera de 164,51€ à **165,12€**.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'augmentation du loyer du taxi, à compter du 1^{er} mai 2015.

Le Maire,
Joël PASQUELIN





EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 AVRIL 2015

L'An deux mille quinze
Le treize avril à dix huit heures trente

Nombre de membres : 15

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

Date de convocation :

8 avril 2015

Le Conseil Municipal de Spéracèdes dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Joël PASQUELIN, Maire.

Présents : Mme Dominique ROSTAIN, M. Francis SGORDE, M. Jean-Marc MACARIO, M. Jacques TRANCHET, Mme Thérèse COLLET, M. Michel PIERRET, Mme Marie SURACE-MAUBERT, Mme Brigitte GARDE, Mme Martine MAUBERT-REY, M. Christophe ROUSTAN, M. Roger NAVETTI, Mme Claude MARTIN

Absents : Mme Corinne PFEND-BARTHOLIN donnant pouvoir à Mme ROSTAIN, M. Frédéric GUIGUES

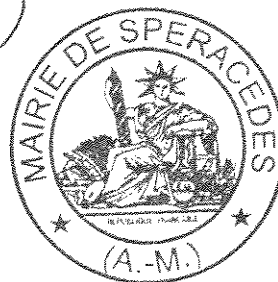
Délibération n° 6

Ball-trap

Monsieur le Maire propose d'augmenter le loyer du Ball-Trap. Le loyer annuel passerait de 761,05€ à 1 200€.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'augmentation du loyer du ball-trap, à compter du 1^{er} mai 2015.

Le Maire,
Joël PASQUELIN





EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 AVRIL 2015

L'An deux mille quinze
Le treize avril à dix huit heures trente

Nombre de membres : 15

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

Date de convocation :

8 avril 2015

Le Conseil Municipal de Spéracèdes dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Joël PASQUELIN, Maire.

Présents : Mme Dominique ROSTAIN, M. Francis SCORDO, M. Jean-Marc MACARIO, M. Jacques TRANCHET, Mme Thérèse COLLET, M. Michel PIERRET, Mme Marie SURACE-MAUBERT, Mme Brigitte GARDE, Mme Martine MAUBERT-REY, M. Christophe ROUSTAN, M. Roger NAVETTI, Mme Claude MARTIN

Absents : Mme Corinne PFEND-BARTHOLIN donnant pouvoir à Mme ROSTAIN, M. Frédéric GUIGUES

Délibération n° 7

Indemnité de Conseil allouée au Trésorier Principal

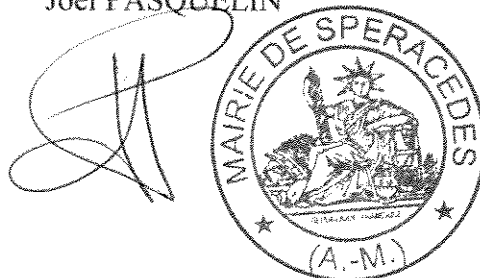
Monsieur le Maire expose :

« L'arrêté du 3 septembre 1983 a créé l'indemnité de Conseil allouée aux comptables du Trésor. Mme GOFFINET étant le comptable du Trésor en poste à Grasse, il convient de lui attribuer cette indemnité ».

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et, par 13 voix pour et 1 abstention (Mme MARTIN) :

- approuve l'attribution de cette indemnité,
- l'autorise à en effectuer le versement.

Le Maire,
Joël PASQUELIN





EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 AVRIL 2015

L'An deux mille quinze
Le treize avril à dix huit heures trente



Nombre de membres : 15

Le Conseil Municipal de Spéracèdes dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Joël PASQUELIN, Maire.

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

Présents : Mme Dominique ROSTAIN, M. Francis SCORDO, M. Jean-Marc MACARIO, M. Jacques TRANCHET, Mme Thérèse COLLET, M. Michel PIERRET, Mme Marie SURACE-MAUBERT, Mme Brigitte GARDE, Mme Martine MAUBERT-REY, M. Christophe ROUSTAN, M. Roger NAVETTI, Mme Claude MARTIN

Date de convocation :

8 avril 2015

Absents : Mme Corinne PFEND-BARTHOLIN donnant pouvoir à Mme ROSTAIN, M. Frédéric GUIGUES

Délibération n° 8

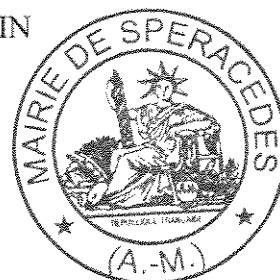
Vote du Budget Primitif

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif 2015 :

• <u>Fonctionnement</u>	
- Dépenses :	1 099 714,62 €
- Recettes :	1 099 714,62 €
• <u>Investissement</u>	
- Dépenses :	883 127,80 €
- Recettes :	883 127,80 €
TOTAL DU BUDGET	1 982 842,42 €

Les budgets de fonctionnement et d'investissement étant en équilibre, le Conseil Municipal adopte et vote le Budget Primitif 2015, par 10 voix pour, 1 voix contre (M. ROUSTAN) et 3 abstentions (Mmes MAUBERT-REY et MARTIN, M. NAVETTI).

Le Maire,
Joël PASQUELIN





SEANCE DU 13 AVRIL 2015

L'An deux mille quinze
Le treize avril à dix huit heures trente

Nombre de membres : 15

En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 14

Date de convocation :
8 avril 2015

Le Conseil Municipal de Spéracèdes dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Joël PASQUELIN, Maire.

Présents : Mme Dominique ROSTAIN, M. Francis SCORDO, M. Jean-Marc MACARIO, M. Jacques TRANÇHE, Mme Thérèse COLLET, M. Michel PIERRET, Mme Marie SURACÉ-MAUBERT, Mme Brigitte GARDE, Mme Martine MAUBERT-REY, M. Christophe ROUSTAN, M. Roger NAVETTI, Mme Claude MARTIN

Absents : Mme Corinne PFEND-BARTHOLIN donnant pouvoir à Mme ROSTAIN, M. Frédéric GUIGUES

Délibération n° 9

Demande de subvention DETR - Opération 25 Agrandissement local technique

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, par 13 voix pour et 1 abstention (M. ROUSTAN) :

- d'approuver le programme de travaux suivants : Opération 25 Agrandissement du local technique, dont le coût prévisionnel s'élève à 18 750,00 € HT, soit 22 500,00 € TTC.

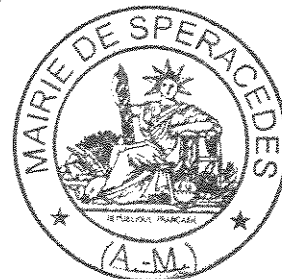
- d'adopter le plan de financement suivant :

Subvention DETR 40 % :	7 500,00 €
Subvention Conseil Général 40 % :	7 500,00 €
Autofinancement :	7 500,00 €

- de solliciter l'attribution d'une subvention au titre de la DETR.

- d'inscrire des crédits suffisants au budget communal.

Le Maire,
Joël PASQUELIN





SEANCE DU 13 AVRIL 2015

L'An deux mille quinze
Le treize avril à dix huit heures trente

Nombre de membres : 15

En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 14

Date de convocation :
8 avril 2015

Le Conseil Municipal de Spéracèdes dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Joël PASQUELIN, Maire.

Présents : Mme Dominique ROSTAIN, M. Francis SCORDO, M. Jean-Marc MACARIO, M. Jacques TRANCHET, Mme Thérèse COLLET, M. Michel PIERRET, Mme Marie SURACÉ-MAUBERT, Mme Brigitte GARDE, Mme Martine MAUBERT-REY, M. Christophe ROUSTAN, M. Roger NAVETTI, Mme Claude MARTIN

Absents : Mme Corinne PFEND-BARTHOLIN donnant pouvoir à Mme ROSTAIN, M. Frédéric GUIGUES

Délibération n° 10

Demande de subvention Conseil Général - Opération 25 Agrandissement local technique

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, par 13 voix pour et 1 abstention (M. ROUSTAN) :

- d'approuver le programme de travaux suivants : Opération 25 Agrandissement du local technique, dont le coût prévisionnel s'élève à 18 750,00 € HT, soit 22 500,00 € TTC.

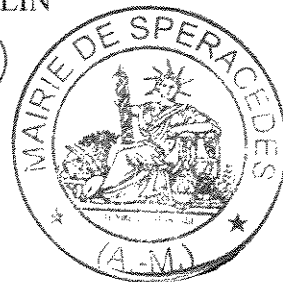
- d'adopter le plan de financement suivant :

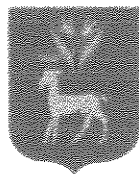
Subvention DETR 40 % :	7 500,00 €
Subvention Conseil Général 40 % :	7 500,00 €
Autofinancement :	7 500,00 €

- de solliciter l'attribution d'une subvention au titre du Conseil Général.

- d'inscrire des crédits suffisants au budget communal.

Le Maire,
Joël PASQUELIN





EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 AVRIL 2015

L'An deux mille quinze
Le treize avril à dix huit heures trente

Nombre de membres : 15

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

Date de convocation :

8 avril 2015

Le Conseil Municipal de Spéracèdes dûment convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Joël PASQUELIN, Maire.

Présents : Mme Dominique ROSTAIN, M. Francis GORDO, M. Jean-Marc MACARIO, M. Jacques TRANCHET, Mme Thérèse COLLET, M. Michel PIERRET, Mme Marie SURACE-MAUBERT, Mme Brigitte GARDE, Mme Martine MAUBERT-REY, M. Christophe ROUSTAN, M. Roger NAVETTI, Mme Claude MARTIN

Absents : Mme Corinne PFEND-BARTHOLIN donnant pouvoir à Mme ROSTAIN, M. Frédéric GUIGUES

Délibération n° 11

Demande de subvention DETR - Opération 26 Mobilier urbain

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, par 10 voix pour, 1 voix contre (M. ROUSTAN) et 3 abstentions (Mmes MAUBERT-REY et MARTIN, M. NAVETTI) :

- d'approuver le programme d'acquisition suivant : Opération 26 Mobilier urbain, dont le coût prévisionnel s'élève à 2 900,00 € HT, soit 3 480,00 € TTC.

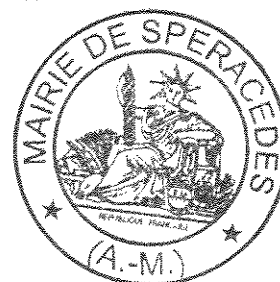
- d'adopter le plan de financement suivant :

Subvention DETR 40 % :	1 160,00 €
Emprunt :	2 320,00 €

- de solliciter l'attribution d'une subvention au titre de la DETR.

- d'inscrire des crédits suffisants au budget communal.

Le Maire,
Joël PASQUELIN





SEANCE DU 13 AVRIL 2015

L'An deux mille quinze
Le treize avril à dix huit heures trente

Nombre de membres : 15

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

Date de convocation :

8 avril 2015

Le Conseil Municipal de Spéracèdes dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Joël PASQUELIN, Maire.

Présents : Mme Dominique ROSTAIN, M. Francis SGRIGO, M. Jean-Marc MACARIO, M. Jacques TRANCHET, Mme Thérèse COLLET, M. Michel PIERRET, Mme Marie SURACE-MAUBERT, Mme Brigitte GARDE, Mme Martine MAUBERT-REY, M. Christophe ROUSTAN, M. Roger NAVETTI, Mme Claude MARTIN

Absents : Mme Corinne PFEND-BARTHOLIN donnant pouvoir à Mme ROSTAIN, M. Frédéric GUIGUES

Délibération n° 12

Demande de subvention DETR - Opération 28 Acquisition et installation lave-vaisselle cantine scolaire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, par 13 voix pour et 1 abstention (M. ROUSTAN) :

- d'approuver le programme d'acquisition suivant : Opération 28 Acquisition et installation d'un lave-vaisselle pour la cantine scolaire, dont le coût prévisionnel s'élève à 4 166,67 € HT, soit 5 000,00 € TTC.

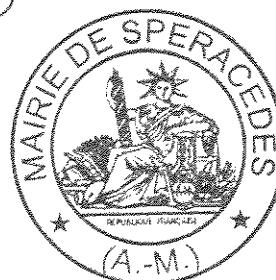
- d'adopter le plan de financement suivant :

Subvention DETR 40 % :	1 666,67 €
Subvention Conseil Général 40 % :	1 666,67 €
Autofinancement :	1 666,66 €

- de solliciter l'attribution d'une subvention au titre de la DETR.

- d'inscrire des crédits suffisants au budget communal.

Le Maire,
Joël PASQUELIN





SEANCE DU 13 AVRIL 2015

L'An deux mille quinze
Le treize avril à dix huit heures trente

Nombre de membres : 15

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

Date de convocation :

8 avril 2015

Le Conseil Municipal de Spéracèdes dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Joël PASQUELIN, Maire.

Présents : Mme Dominique ROSTAIN, M. Francis SCORDO, M. Jean-Marc MACARIO, M. Jacques TRANCHE, Mme Thérèse COLLET, M. Michel PIERRET, Mme Marie SURACE-MAUBERT, Mme Brigitte GARDE, Mme Martine MAUBERT-REY, M. Christophe ROUSTAN, M. Roger NAVETTI, Mme Claude MARTIN

Absents : Mme Corinne PFEND-BARTHOLIN donnant pouvoir à Mme ROSTAIN, M. Frédéric GUIGUES

Délibération n° 13

Demande de subvention Conseil Général - Opération 28 Acquisition et installation lave-vaisselle cantine scolaire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, par 13 voix pour et 1 abstention (M. ROUSTAN) :

- d'approuver le programme d'acquisition suivant : Opération 28 Acquisition et installation d'un lave-vaisselle pour la cantine scolaire, dont le coût prévisionnel s'élève à 4 166,67 € HT, soit 5 000,00 € TTC.

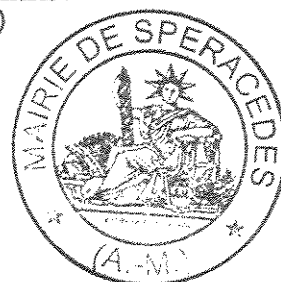
- d'adopter le plan de financement suivant :

Subvention DETR 40 % :	1 666,67 €
Subvention Conseil Général 40 % :	1 666,67 €
Autofinancement :	1 666,66 €

- de solliciter l'attribution d'une subvention au titre du Conseil Général.

- d'inscrire des crédits suffisants au budget communal.

Le Maire,
Joël PASQUELIN





SEANCE DU 13 AVRIL 2015

L'An deux mille quinze
Le treize avril à dix huit heures trente

Nombre de membres : 15

En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 14

Date de convocation :
8 avril 2015

Le Conseil Municipal de Spéracèdes dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Joël PASQUELIN, Maire.

Présents : Mme Dominique ROSTAIN, M. François SCORDO, M. Jean-Marc MACARIO, M. Jacques TRANCHET, Mme Thérèse COLLEF, M. Michel PIERRET, Mme Marie SURACE-MAUBERT, Mme Brigitte GARDE, Mme Martine MAUBERT-REY, M. Christophe ROUSTAN, M. Roger NAVETTI, Mme Claude MARTIN

Absents : Mme Corinne PFEND-BARTHOLIN donnant pouvoir à Mme ROSTAIN, M. Frédéric GUIGUES

Délibération n° 14

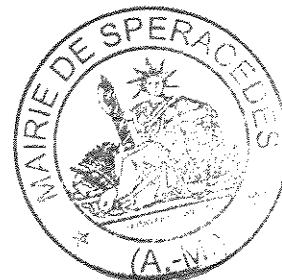
Demande de subvention DETR - Opération 24 Mobilier

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, par 13 voix pour et 1 abstention (M. ROUSTAN) :

- d'approuver le programme d'acquisition suivant : Opération 24 Mobilier pour la mairie, dont le coût prévisionnel s'élève à 1 693,34 € HT, soit 2 032,00 € TTC.
- d'adopter le plan de financement suivant :

Subvention DETR 30 % :	508,01 €
Autofinancement :	1 523,99 €
- de solliciter l'attribution d'une subvention au titre de la DETR.
- d'inscrire des crédits suffisants au budget communal.

Le Maire,
Joël PASQUELIN





SEANCE DU 13 AVRIL 2015

L'An deux mille quinze
Le treize avril à dix huit heures trente

Nombre de membres : 15

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

Date de convocation :

8 avril 2015

Le Conseil Municipal de Spéracèdes dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Joël PASQUELIN, Maire.

Présents : Mme Dominique ROSTAIN, M. Francis SCORDO, M. Jean-Marc MACARIO, M. Jacques TRANCHET, Mme Thérèse COLLET, M. Michel PIERRET, Mme Marie SURACE-MAUBERT, Mme Brigitte GARDE, Mme Martine MAUBERT-REY, M. Christophe ROUSTAN, M. Roger NAVETTI, Mme Claude MARTIN

Absents : Mme Corinne PFEND-BARTHOLIN donnant pouvoir à Mme ROSTAIN, M. Frédéric GUIGUES

Délibération n° 15

Demande de subvention Conseil Général – Opération 23 Vidéo surveillance

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, par 9 voix pour, 1 voix contre (M. ROUSTAN) et 4 abstentions (Mmes GARDE, MAUBERT-REY et MARTIN, M. NAVETTI) :

- d'approuver le programme d'acquisition suivant : Opération 23 Vidéo surveillance dont le coût prévisionnel s'élève à 39 490,00€ HT, soit 47 388,00€ TTC.

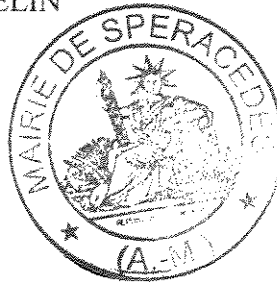
- d'adopter le plan de financement suivant :

Subvention Conseil Général 55 % :	11 945,73 €
Etat 45 % :	17 770,50 €
Emprunt :	17 671,77 €

- de solliciter l'attribution d'une subvention au titre du Conseil Général et de l'Etat.

- d'inscrire des crédits suffisants au budget communal.

Le Maire,
Joël PASQUELIN





SEANCE DU 13 AVRIL 2015

L'An deux mille quinze
Le treize avril à dix huit heures trente

Nombre de membres : 15

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

Date de convocation :

8 avril 2015

Le Conseil Municipal de Spéracèdes dûment convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Joël PASQUELIN, Maire.

Présents : Mme Dominique ROSTAIN, M. Francis SCORDO, M. Jean-Marc MACARIO, M. Jacques TRANGHÈT, Mme Thérèse COLLET, M. Michel PIERRET, Mme Marie SURACE-MAUBERT, Mme Brigitte GARDE, Mme Martine MAUBERT-REY, M. Christophe ROUSTAN, M. Roger NAVETTI, Mme Claude MARTIN

Absents : Mme Corinne PFEND-BARTHOLIN donnant pouvoir à Mme ROSTAIN, M. Frédéric GUIGUES

Délibération n° 16

Demande de subvention Conseil Général - Opération 31 Voirie communale

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, par 10 voix pour, 1 voix contre (M. ROUSTAN) et 3 abstentions (Mmes MAUBERT-REY et MARTIN, M. NAVETTI) :

- d'approuver le programme de travaux suivants : Opération 31 Voirie communale, dont le coût prévisionnel s'élève à 73 142,67 00 € HT, soit 87 771,20 € TTC.

Détail des travaux:

- Boulevard de la Renaude
- Chemin Daou Ribas
- Chemin du Claux d'Entoures
- Rue André Pourcel
- Rue des Orangers
- Quartier du Clos Barnier
- Chemin des Basses Molières
- Chemin de l'Olivette
- Avenue des Jaïsous
- Traverse de l'Amandier

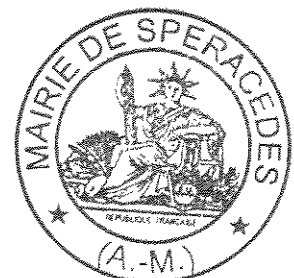
- d'adopter le plan de financement suivant :

Dotation cantonale :	44 056,00 €
Emprunt :	43 715,20 €

- de solliciter l'attribution d'une subvention au titre du Conseil Général.

- d'inscrire des crédits suffisants au budget communal.

Le Maire,
Joël PASQUELIN





EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 AVRIL 2015

L'An deux mille quinze
Le treize avril à dix huit heures trente

Nombre de membres : 15

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

Date de convocation :

8 avril 2015

Le Conseil Municipal de Spéracèdes dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Joël PASQUELIN, Maire...

Présents : Mme Dominique ROSTAIN, M. Francis SCORDIO, M. Jean-Marc MACARIO, M. Jacques TRANCHEF, Mme Thérèse COLLET, M. Michel PIERRET, Mme Marie SURACE-MAUBERT, Mme Brigitte GARDE, Mme Martine MAUBERT-REY, M. Christophe ROUSTAN, M. Roger NAVETTI, Mme Claude MARTIN

Absents : Mme Corinne PFEND-BARTHOLIN donnant pouvoir à Mme ROSTAIN, M. Frédéric GUIGUES

Délibération n° 17

Demandes de subventions - Opération 43 Salle multi activités enfance et jeunesse

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, par 10 voix pour, 1 voix contre (M. ROUSTAN) et 3 abstentions (Mmes MAUBERT-REY et MARTIN, M. NAVETTI) :

- d'approuver le programme de travaux suivants : Opération 43 Salle multi activités enfance et jeunesse, dont le coût prévisionnel s'élève à 333 333,34 € HT, soit 400 000,00 € TTC.

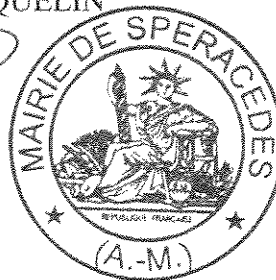
- d'adopter le plan de financement suivant :

Subvention Conseil Régional :	150 502,00 €
Fonds de concours :	54 000,00 €
CAF :	62 164,68 €
Emprunt :	133 333,32 €

- de solliciter l'attribution de subventions auprès des organismes compétents.

- d'inscrire des crédits suffisants au budget communal.

Le Maire,
Joël PASQUELIN





EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 AVRIL 2015

L'An deux mille quinze
Le treize avril à dix huit heures trente

Nombre de membres : 15

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

Date de convocation :

8 avril 2015

Le Conseil Municipal de Spéracèdes dûment convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Joël PASQUELIN, Maire.

Présents : Mme Dominique ROSTAIN, M. Francis SCÓRDO, M. Jean-Marc MACARIO, M. Jacques TRANCHET, Mme Thérèse COLLET, M. Michel PIERRET, Mme Marie SURACE-MAUBERT, Mme Brigitte GARDE, Mme Martine MAUBERT-REY, M. Christophe ROUSTAN, M. Roger NAVETTI, Mme Claude MARTIN

Absents : Mme Corinne PFEND-BARTHOLIN donnant pouvoir à Mme ROSTAIN, M. Frédéric GUIGUES

Délibération n° 18

Dotation au titre des amendes de police - Opération 29 Signalisation

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, par 13 voix pour et 1 abstention (M. ROUSTAN) :

- d'approuver le programme d'acquisition suivant : Opération 29 Signalisation, dont le coût prévisionnel s'élève à 2 141,59 € HT, soit 2 569,91 € TTC.

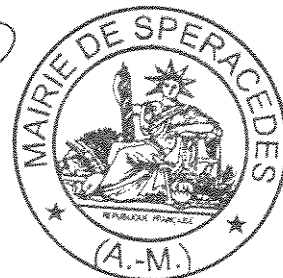
- d'adopter le plan de financement suivant :

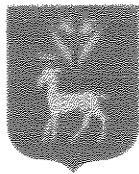
Subvention Conseil Général 30 % :	642,48 €
Autofinancement	1 927,43 €

- de solliciter l'attribution d'une subvention au titre du Conseil Général.

- d'inscrire des crédits suffisants au budget communal.

Le Maire,
Joël PASQUELIN





EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 AVRIL 2015

L'An deux mille quinze
Le treize avril à dix huit heures trente

Nombre de membres : 15

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

Date de convocation :

8 avril 2015

Le Conseil Municipal de Spéracèdes dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Joël PASQUELIN, Maire.

Présents : Mme Dominique ROSTAIN, M. Francis SCORDO, M. Jean-Marc MACARIO, M. Jacques TRANCHET, Mme Thérèse COLLET, M. Michel PIERRET, Mme Marie SURACE-MAUBERT, Mme Brigitte GARDE, Mme Martine MAUBERT-REY, M. Christophe ROUSTAN, M. Roger NAVETTI, Mme Claude MARTIN

Absents : Mme Corinne PFEND-BARTHOLIN donnant pouvoir à Mme ROSTAIN, M. Frédéric GUIGUES

Délibération n° 19

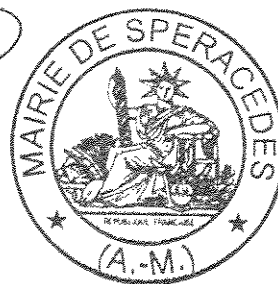
Lancement du Plan Local d'Urbanisme : choix du bureau d'études

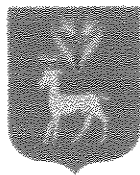
M. PIERRET expose :

Suite à la prescription d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, un appel d'offres a été lancé. Il est aujourd'hui nécessaire de valider le choix du bureau d'études.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de choisir le bureau d'études CITADIA pour élaborer le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Spéracèdes.

Le Maire,
Joël PASQUELIN





SEANCE DU 13 AVRIL 2015

L'An deux mille quinze
Le treize avril à dix huit heures trente

Nombre de membres : 15

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

Date de convocation :

8 avril 2015

Le Conseil Municipal de Spéracèdes dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Joël PASQUELIN, Maire.

Présents : Mme Dominique ROSTAIN, M. François SCORDO, M. Jean-Marc MACARIO, M. Jacques TRANCHET, Mme Thérèse COLLET, M. Michel PIERRET, Mme Marie SURACE-MAUBERT, Mme Brigitte GARDE, Mme Martine MAUBERT-REY, M. Christophe ROUSTAN, M. Roger NAVETTI, Mme Claude MARTIN

Absents : Mme Corinne PFEND-BARTHOLIN donnant pouvoir à Mme ROSTAIN, M. Frédéric GUIGUES

Délibération n° 20

Modification du P.O.S.

Vu le Code de l'Urbanisme, et notamment les articles L. 123-13 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil Municipal approuvant le Plan d'Occupation des Sols le 3 décembre 1986 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal approuvant la dernière modification du Plan d'Occupation des Sols le 10 février 2014 ;

Vu le rapport de présentation du P.O.S. existant qui stipule que le secteur NAa est un secteur d'extension du village et d'urbanisation future et qui précise que la réalisation de toute opération d'habitat nécessitera une modification du P.O.S. ;

Vu l'avant projet sommaire d'implantation de commerces sur le secteur NAa ;

Le Conseil Municipal **DECIDE** à l'unanimité :

1. De lancer une procédure de modification du Plan d'Occupation des Sols sur les points suivants :
la zone UB limitrophe du secteur NAa devra être étendue à la parcelle 2189, située actuellement en secteur NAa.
2. De confier la réalisation des études à un bureau d'études spécialisé.
3. D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout contrat, marché, avenant, convention de prestations ou de services concernant la modification du P.O.S.
4. D'inscrire au budget les crédits nécessaires au financement des dépenses relatives à la modification du POS.

Le Maire,
Joël PASQUELIN

